Notre épargne salariale bouge : 3 changements à connaître

cooperactions.sharepoint.com/sites/G2S-C-CFE-CGC/SitePages/Notre-épargne-salariale-bouge---3-changements-à-connaître.aspx

La CFE-CGC est la seule organisation syndicale disposant d'un représentant G2S au Conseil de surveillance de votre épargne salariale. À ce titre, nous participons aux décisions qui concernent directement les supports dans lesquels votre épargne est investie.

Lors de la dernière réunion d'octobre, plusieurs évolutions ont été votées :

- le fonds **PME-ETI**, souvent délaissé pour ses rendements jugés en retrait, évoluera avec le choix d'**Innocap France Small Cap**, une gestion spécialisée dans les petites et moyennes entreprises françaises ;



- trois fonds solidaires identiques seront regroupés afin d'atteindre une **taille plus importante et d'améliorer leurs conditions de gestion**, (nous avons accès à travers notre épargne salariale à 1 de ces trois fonds, le GERP Solidaire) ;

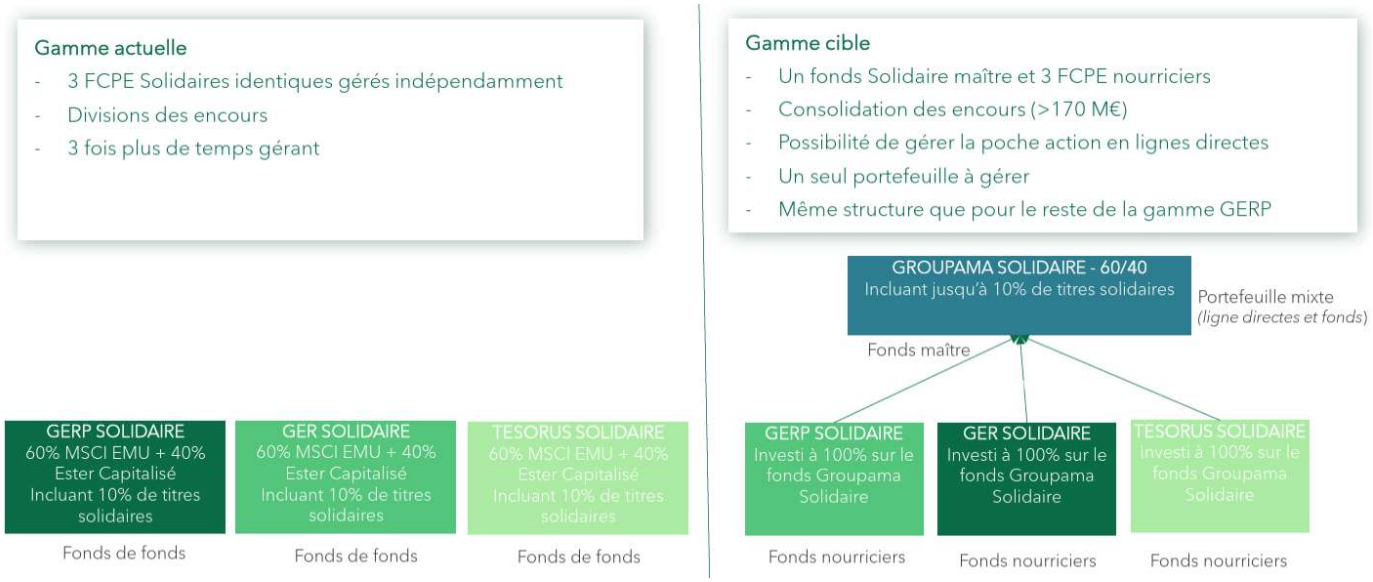

- leur périmètre d'investissement sera **élargi de la zone euro à l'Europe**, permettant une meilleure diversification, notamment vers le Royaume-Uni et la Suisse.

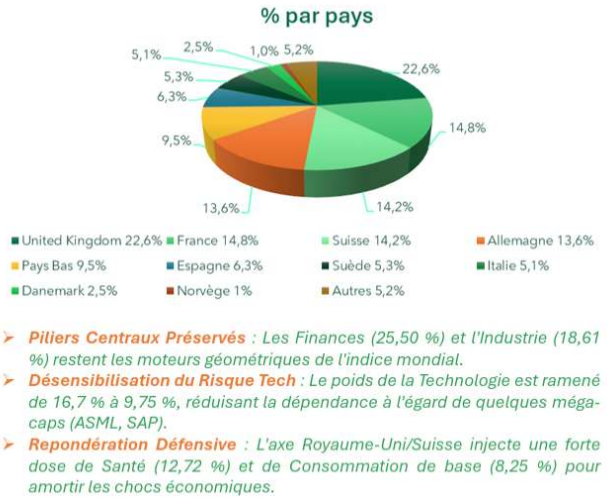

- ***Piliers Centraux Préservés** : Les Finances (25,50 %) et l'Industrie (18,61 %) restent les moteurs géométriques de l'indice mondial.*
- ***Désensibilisation du Risque Tech** : Le poids de la Technologie est ramené de 16,7 % à 9,75 %, réduisant la dépendance à l'égard de quelques méga-caps (ASML, SAP).*
- ***Repondération Défensive** : L'axe Royaume-Uni/Suisse injecte une forte dose de Santé (12,72 %) et de Consommation de base (8,25 %) pour amortir les chocs économiques.*

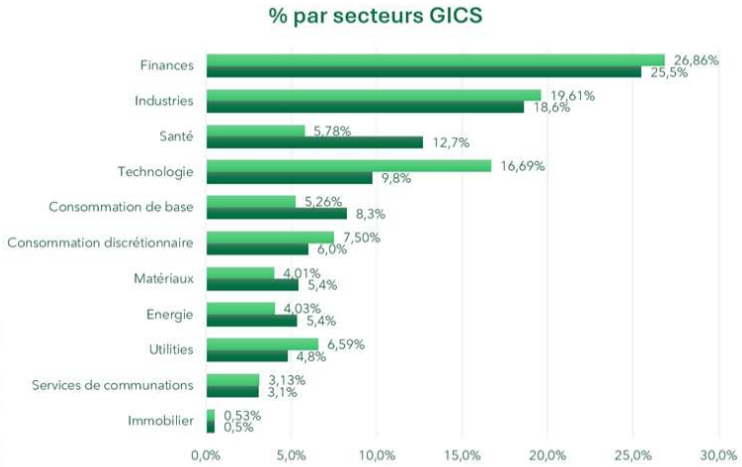

Pourquoi est-ce important pour vous ?

Pour les salariés épargnants, ces évolutions ont pour objectif de bénéficier d'une gestion plus diversifiée et de meilleures conditions de gestion, avec la recherche d'un meilleur équilibre entre rendement et risque sur le long terme. La dimension solidaire des fonds est maintenue.

La CFE-CGC a soutenu ces évolutions et reste attentive à leurs résultats concrets.

Par ailleurs elle a soutenu la demande d'une séance extraordinaire du Conseil de Surveillance pour acter un changement de dénomination du fonds "Prudent" qui suggère à tort une absence de risque.

Être présent dans ces instances, c'est aussi défendre vos intérêts.